

## Journal de SOS-Arvel

N° 13, octobre 2017

Buts de ce journal: **informer** la population, **présenter et analyser objectivement les faits**, sur la base de renseignements vérifiés. Préparé à l'abri de toutes pressions extérieures. Motivé par la sauvegarde du patrimoine exceptionnel qui nous entoure. N'excluant pas l'humour. Ouvert à vos suggestions :

info@sos-arvel CCP 17-112190-4



# Le Pavé DANS LA MARE

## Rapport d'activité 2017 de SOS-Arvel

### SOS-Arvel poursuit sa mission et intervient afin de faire réduire les forts dégagements de poussières produits par le rythme effréné des travaux de sécurisation au Châble-du-Midi

Dès la mi-mai 2017, malgré le temps chaud et sec, les Carrières d'Arvel SA ont continué leurs activités à plein régime au Châble-du-Midi, générant au passage d'importants dégagements de poussière. La situation devenant intenable pour les riverains, SOS-Arvel intervient le 15 juin auprès du géologue cantonal en demandant l'interruption immédiate des travaux. La réponse arrive quelques heures plus tard expliquant que les travaux de sécurisation du dièdre instable ne peuvent se faire que par temps sec et donc que ces nuages de poussières sont inévitables. Le 27 juin, à la demande du vice-président de



Nuage de poussière vu de Rennaz, jeudi 22 juin 2017 à 14h

SOS-Arvel, les Carrières organisent une séance pour se justifier: l'ambiance est tendue et aucun arrangement n'est trouvé. Les Carrières ainsi que le service de santé publique du Canton n'ont montré aucune préoccupation pour les cas d'atteinte à la santé de personnes affectées par les nuages de poussières, tels que portés à la connaissance de SOS-Arvel. Les Carrières prétendent que la sécurité des biens et des personnes ne permet pas de repousser ces travaux acrobatiques même de quelques semaines: c'est encore et toujours l'impératif économique qui prime. Finalement, sous la pression de la Commune de Rennaz et de SOS-Arvel, les Carrières s'engagent quelques jours plus tard à respecter les conditions suivantes: au maximum 3 jours de dégagements de poussières par semaines de temps sec; une réduction du périmètre toléré pour les nuages de poussière ; et la possibilité de demander l'arrêt immédiat des travaux si les nuages sortent du périmètre. Une séance le 18 juillet montre que ces mesures ont eu l'effet escompté.

Le 24 août, lors d'une séance organisée par le Canton, un responsable de la santé publique explique que les pots à poussières ne révèlent que des mesures dans les normes, mais reconnaissent que le passage momentané d'un nuage de poussière n'est pas détecté. Il n'y aurait donc juridiquement rien à redire, et par conséquent aucun risque pour la santé de la population! Vu vu que le puits de dévalage doit être mis en fonction et que les travaux acrobatiques qui génèrent des poussières doivent se terminer très rapidement, SOS-Arvel renonce pour l'instant à actionner la justice.

SOS-Arvel a prouvé une nouvelle fois qu'elle était un acteur incontournable dans la lutte contre les nuisances générées par les Carrières, en particulier par son action dans la Commission de suivi. Notre rôle restera déterminant jusqu'à la mise en activité de l'exploitation en galerie, dont le dossier est attendu en 2018.

Le Président : Dr. Robert Haas

Le Vice-président : Alexandre Pastore

## Un été 2017 chargé

Le comité de SOS-Arvel n'a pas chômé durant l'été, comme en témoignent les diverses interventions dans la presse mais également à Radio-Chablais et au Téléjournal. Vous pouvez retrouver toutes ces interventions sous les liens suivants:



22.6.2017

<http://bit.ly/2fH3hGt>

### ● 7h00 : Le club (matin) du 22 juin

L'association "SOS Arvel" reprend du service à Villeneuve après les nuisances générées par les travaux de sécurisation sur les hauts des carrières



### ● 17h00 : Le club (soir) du 21 juin

Les Carrières d'Arvel suscitent à nouveau la grogne de certains riverains suite aux minages pour sécuriser le haut de la falaise à Villeneuve



[http://radiochablais.ch/podcast/mp3/clubmatin\\_1\\_22062017.mp3](http://radiochablais.ch/podcast/mp3/clubmatin_1_22062017.mp3)



13.7.2017

<http://bit.ly/2xKmPy9>

## Sur les Monts d'Arvel, la tension redescend d'un cran

**Villeneuve** La société exploitante des carrières a accepté de réduire son activité par temps sec pour générer moins de poussière.

<https://www.24heures.ch/vaud-regions/riviera-chablais/monts-arvel-tension-redescend-dun-cran/story/29445456>



19.8.2017

<http://bit.ly/2yQtPtI>



Les riverains de la carrière de Villeneuve en colère

## Les riverains de la carrière de Villeneuve en colère

<https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/les-riverains-de-la-carriere-de-villeneuve-en-colere?id=8853189>

## Décès d'un des piliers fondateurs de l'association

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de Pierre Morier, notre ami et membre fondateur de SOS-Arvel. Il a assumé la tâche de caissier pendant 14 années, accomplissant cette mission avec parfaites rigueur et diligence. Au nom de tous les membres de l'association, nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.



## Nouvelle adresse postale de l'association

Vu les frais élevés que la Poste voulait nous facturer, le comité a décidé de ne plus utiliser la case postale qui était réservée pour notre association. Les courriers peuvent être adressés désormais directement à notre vice-président : SOS-Arvel, c/o Alexandre Pastore, Grande-Barmaz 1, 1844 Villeneuve. Notre adresse email reste inchangée: [info@sos-arvel.ch](mailto:info@sos-arvel.ch)

**Merci pour votre soutien!**